



22DS06

DROIT SOCIAL

OPTIMISER LA GESTION DES CONGES PAYES

Contexte

Envisagée sous l'angle juridique en tant qu'élément de la gestion du personnel, la gestion des congés payés est également pour les ESSMS un outil organisationnel impactant fortement les relations et l'ambiance de travail. En tension entre pouvoir de direction et droit des salariés, l'organisation des congés payés nécessite une connaissance fine du cadre et de ses enjeux.

Objectifs / Compétences visées

- Informer les participants du cadre législatif et conventionnel et de ses récentes évolutions
- Permettre de mettre en place une organisation des congés adaptée à leur activité
- Comprendre et maîtriser les mécanismes d'acquisition et de prise du congé
- Connaître les règles applicables à l'indemnisation et repérer les enjeux organisationnels et humains liés à cette gestion

Contenu

- **Le cadre juridique applicable aux congés payés**
 - Rappel des principes historiques
 - Cadre légal et réglementaire actuel
 - Les modifications introduites par la loi travail
- **L'ouverture du droit aux congés payés**
 - Bénéficiaires
 - Principes applicables
- **Calcul de la durée des congés payés**
 - Période prise en compte
 - Durée
 - Congés exceptionnels
- **L'organisation des congés payés**
 - Droits et obligations des employeurs et salariés
 - Ordre des départs
 - Décompte
 - Fermeture/report et fractionnement
- **L'indemnisation des congés payés**
 - Modalités de calcul
- **Points de vigilance et risques encourus**
- **Echanges autour de l'intégration à la gestion des ressources humaines et de l'impact sur la qualité du service rendu**

Date(s) & Lieu(x)

17 mai 2022 - Montpellier

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

199 € - Adhérent
365 € - Non-adhérent

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

